



FEUILLE DE ROUTE

POUR LE RENFORCEMENT DU DIALOGUE ET DE LA COOPÉRATION

ENTRE LE G5 SAHEL ET L'UNION EUROPÉENNE

Premier bilan semestriel et perspectives 2016/2017

1 – CADRE GENERAL ET EVOLUTION DEPUIS JUIN 2015¹

1.1 - Sur la base des recommandations de la 1^{ère} rencontre entre la HRVP et les Ministres des Affaires étrangères du G5 Sahel, tenue à Bruxelles le 17 juin 2015, les Chefs d'Etats du G5 Sahel, en présence de la HRVP, ont adopté le 20 novembre 2015, lors du sommet de N'Djamena, une feuille de route UE/G5 Sahel fixant les contours d'un partenariat politique naissant entre les deux institutions.

Cette feuille de route s'appuie sur les stratégies de sécurité et de développement de l'UE au Sahel et du G5 Sahel, ainsi que le Plan d'Action Régional de l'UE au Sahel. Elle vise à (i) consolider le dialogue politique entre le G5 et l'UE, y compris au niveau régional avec les pays du Maghreb, et (ii) répondre conjointement aux problématiques de sécurité, de migration et autres défis au Sahel et autour du Bassin du Lac Tchad.

Aussi l'UE et le G5 Sahel s'engagent-ils respectivement à développer des actions selon les axes prioritaires suivant :

- La sécurité, gestion des frontières, lutte contre le terrorisme, le crime organisé et les trafics ;
- La migration et mobilité ;
- La prévention de la radicalisation et lutte contre l'extrémisme violent ;
- Le soutien au Secrétariat Permanent du G5 Sahel,

¹ Le préambule, les objectifs et les principes et moyens de la feuille de route du 20 novembre 2015 restent inchangés.

- Auxquels il conviendrait désormais d'ajouter les questions relatives à la Jeunesse ;

L'Union Européenne se félicite de l'élaboration de la Stratégie de Développement et de Sécurité (SDS) du G5 Sahel en cours d'adoption. La stratégie SDS du G5 constitue un cadre de référence et de dialogue politique des Etats du G5 Sahel en matière de sécurité et de développement. Elle devrait être opérationnalisée à terme par un programme d'investissements prioritaires dont la première phase s'étendrait de 2016 à 2018.

Cette stratégie SDS du G5 ainsi que celle de l'Union Européenne, accompagnée de son plan d'action régional, convergent en un certain nombre de priorités communes.

La coopération actuelle de l'UE au Sahel constituée des programmes indicatifs nationaux, des programmes indicatifs régionaux d'Afrique de l'Ouest et Centrale, des lignes budgétaires thématiques, de l'aide humanitaire, de l'Instrument contribuant à la Stabilité et la Paix, ainsi que des missions PSDC² déployées dans la région, fournissent le cadre financier, opérationnel et technique pour des appuis concrets.

En complémentarité de ces instruments, l'UE a mis en place un Fonds fiduciaire qui vise à apporter une réponse flexible et rapide aux défis en matière de gestion des flux migratoires et de stabilité, tout en contribuant à réaliser les intérêts et les objectifs communs de l'UE et de ses partenaires africains. Sur base des dialogues avec les partenaires concernés et d'analyse des données et besoins, le Fonds Fiduciaire s'appuie sur une double logique d'intervention qui contribue non seulement à prévenir la migration irrégulière et les déplacements forcés et faciliter une meilleure gestion de la migration, mais également à élaborer une approche globale pour la stabilité, la sécurité et la résilience, avec comme dénominateur commun les jeunes de la région.

Par ailleurs certains Etats membres de l'UE ont une coopération bilatérale ou régionale active avec les Etats sahéliens.

Les régions transfrontalières et les domaines de la sécurité, de la gestion des frontières, de la migration, et de la lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation ont été identifiés comme des espaces/domaines pour lesquels une coordination régionale du G5 Sahel, combinée à une coopération étroite avec l'UE ,devraient permettre d'avoir un impact positif et d'obtenir des résultats à court et moyen terme.

² Politique de Sécurité et de Défense Commune de l'UE.

Dans le domaine sécuritaire, le G5 Sahel s'inscrit comme un groupe d'Etat membres de l'Union africaine ayant décidé d'avancer ensemble concrètement pour la mise en œuvre effective des recommandations du processus de Nouakchott.

1.2 – Le communiqué du sommet des Chefs d'Etats du G5 Sahel, auquel la HRVP a participé, au mois de novembre 2015 a mis l'accent sur les questions de sécurité avec notamment la création d'un « Collège de Défense du G5 Sahel » et d'une "Force conjointe" du G5 Sahel. Les Chefs d'Etats ont également souligné l'émergence de dispositif de sécurité et de défense du G5 Sahel avec la création du Comité de Défense et de Sécurité, l'adoption de la Plateforme de coopération en matière de sécurité et de la Charte de partenariat militaire de coopération transfrontalière, le transfert du Collège Sahélien de Sécurité sous la tutelle du G5 Sahel et la création du Centre Sahélien d'Analyse des Menaces et d'Alerte Précoce.

Enfin, ils ont explicitement salué l'engagement de l'UE à apporter un soutien substantiel à la Force Multinationale Mixte de lutte contre BokoHaram.

Concernant la jeunesse, les chefs d'Etats ont demandé explicitement à ce qu'un certain nombre de projets intégrés soient rapidement développés. La jeunesse est un sujet transversal à la migration, à la sécurité et la création d'emplois pour les jeunes. Le développement de meilleures opportunités pour l'insertion socio-économique de la jeunesse est une priorité des Chefs d'Etats.

Au cours du sommet de la Valette de novembre 2016, l'UE et les Etats africains, y compris les pays sahéniens du G5, ont décidé de conjuguer leurs efforts à la mise en œuvre d'un plan d'actions commun de ce dernier qui s'articule autour des cinq priorités suivantes : (i) Avantages des migrations en termes de développement et lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées, (ii) Migration légale et mobilité, (iii) Protection et asile, (iv) Prévenir la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains et lutter contre ces phénomènes, (v) Retour, réadmission et réintégration.

1.3 – La première réunion annuelle des ministres en charge de la Défense et de la Sécurité des Etats membres du G5 Sahel, le 4 mars 2016, à laquelle le RSUE Sahel est intervenu, a permis de dessiner les contours du dispositif en matière de défense et de sécurité du G5 Sahel autour des principaux éléments suivants : le Collège Sahélien de Sécurité, le Collège de Défense du G5 Sahel, le Centre Sahélien d'Analyse des menaces et d'Alerte précoce, la plateforme de sécurité et la Force conjointe. Le 3^{ème} Comité de Sécurité et de défense du 26 mai 2016 en a précisé le contenu.

Le dispositif en matière de défense et sécurité et du G5 Sahel s'articule autour de quatre principaux domaines que sont :

- la coopération intra-régionale opérationnelle ;
- le partage intra-régional du renseignement ;
- une formation commune pour une coopération intra-régionale renforcée ;
- la réhabilitation et la réalisation d'infrastructures régionales en matière de sécurité.

2 – PREMIER BILAN SEMESTRIEL ET PERSPECTIVES DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE UE-G5

2.1 – Sur le mécanisme de dialogue, de concertation et de coopération

Le dialogue politique et technique entre l'UE et le G5 a été intensifié. La relation entre l'UE et le G5 Sahel est maintenant structurée, notamment avec le Secrétariat permanent basé à Nouakchott, la présidence du G5 (Tchad) et les ambassadeurs des pays du G5 Sahel à Bruxelles. Le lien avec les délégations de l'UE s'est lui aussi renforcé, en particulier avec celle de Nouakchott (lien avec le SP G5) et celle de N'Djamena (lien avec la Présidence).

Il convient de souligner le renforcement du dialogue politique et de coopération entre l'UE et le G5S, notamment *via* la participation du RSUE et des services compétents (EEAS, Commission et si nécessaire les représentants de missions PSDC³) aux réunions et plateformes du G5 Sahel (Sécurité et Jeunesse) et *via* les *High Level Dialogue* dans le domaine de la migration au Mali et Niger. Par ailleurs, le Secrétaire Permanent du G5 a participé le 19 avril 2016 à Berlin à la réunion informelle sur la sécurité au Sahel organisée par le RSUE et les autorités allemandes avec les Chefs de mission PSDC, les Chefs de Délégations de l'UE au Sahel et les Etats membres de l'UE.

2.2 – Sur les questions de la sécurité, de la gestion des frontières, de la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et les trafics

Le 14 mai 2016, une importante réunion s'est tenue à Abuja entre le président de la fédération nigériane, et tous les chefs d'Etat voisins du Nigeria pour « *déclarer la guerre à BokoHaram* ».

Cette réunion a pris d'importantes décisions pour lutter contre BokoHaram et assurer le développement du Bassin du Lac Tchad. Le G5 Sahel et l'UE pourraient apporter,

³ Le Général Albl, commandant EUTM Mali, a fait une intervention lors du dernier Comité de Sécurité et de Défense du G5 Sahel le 26 mai 2016.

en complément et coordination avec la CBLT⁴, leurs contributions à la concrétisation sur le terrain desdites décisions.

Dans le domaine sécuritaire, l'UE recherche à soutenir le dispositif de sécurité naissant du G5 avec l'ensemble de ses instruments, y compris les missions PSDC.

L'Union Européenne est déjà solidement positionnée pour fournir un appui progressif de ce développement, au Niger et au Mali, avec trois missions déployées sous l'égide de la Politique Européenne de sécurité et de Défense. Ces Missions participent à l'approche globale de l'action de l'Union Européenne dans cette région, car coordonnées et complémentaires d'autres programmes de l'UE relatifs à la justice, police, défense, contre- terrorisme, gestion de frontière, mais aussi migration, par exemple.

Au Mali, les Missions EUTM⁵ et EUCAP⁶ contribuent, par leurs activités de conseil et d'entraînement, à la restructuration et au renforcement des forces armées et des forces de sécurité intérieures.

Au Niger, la mission EUCAP⁷, soutient depuis 2012 les autorités dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, en combinant des activités de conseil au niveau

⁴ Commission du Bassin de Lac Tchad.

⁵EUTM Mali : la Mission a contribué à créer/reconstituer la capacité opérationnelle des forces armées maliennes : un corps de manœuvre de 8 bataillons interarmes, qui ont tous été déployés pour sécuriser le territoire. 60% des FAMA, soit environ 8000 soldats ont été formés par les instructeurs européens. En complément le pilier conseil a assisté les Maliens dans l'élaboration de leur première loi de programmation militaire qui associe objectifs et ressources financières sur 5 ans (2015-2020). Dans son nouveau Mandat (mai 2016-mai 2018), EUTM va mener des actions décentralisées dans 7 régions militaires pour stabiliser/sécuriser les savoir-faire et compétences transmis lors des sessions centralisées à Bamako. Instituer également dans les unités régionales un système d'entraînement viable.

⁶EUCAP Sahel Mali : la Mission soutient les trois Forces de Sécurité Intérieure (FSI) en combinant formation des cadres (commandement et management, experts, gestion des RH) et conseil (au niveau ministériel et auprès des EM/directions des trois forces). En mai 2016 (et depuis janvier 2015) la mission a formé 1178 cadres et experts des 3 FSI. En termes de conseil et d'accompagnement, la Mission a épaulé les Maliens pour initier les investigations judiciaires à la suite des attaques à Bamako, et à aider le ministère de la Sécurité à mettre en place une force de réaction antiterroriste à Bamako (en cours). Enfin le pilier Coordination a conseillé/appuyé 11 projets d'équipement et d'infrastructure pour un montant total de 600 000 euros. (1.3 M d'euros l'année prochaine).

⁷Ses principaux objectifs sont de renforcer la chaîne de commandement de niveau stratégique en faisant notamment effort sur l'interopérabilité et la planification opérationnelle entre les forces de sécurité, et de renforcer les compétences techniques des forces chargées de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé. A cet effet, la Mission joue un rôle majeur dans la coordination des appuis internationaux au profit des FSI du Niger. La Mission s'est aussi fortement impliquée pour appuyer les autorités nigériennes dans la gestion et le contrôle des flux migratoires irréguliers et les trafics associés. Une antenne de la Mission a été ouverte depuis mai 2016 dans la ville d'Agadez. Depuis juillet 2015, EUCAP a organisé 78 formations et environ 1200 stagiaires provenant de l'ensemble des forces de sécurité et des forces armées ont été formés. Pour l'année en cours, 19 projets sont identifiés pour un montant d'environ € 1.5 M.

stratégique et des formations spécialisées. Le mandat de ces missions a été étendu pour deux ans et s'inscrit maintenant aussi, dans le cadre de la régionalisation des actions CSDP au Sahel et plus spécifiquement l'appui au G5. Ainsi dans le cadre de leur mandat renouvelé ces missions offriront l'opportunité d'accueillir au Mali ou au Niger, sur invitation des pays hôtes et en coordination avec les missions CSDP Sahel, des stagiaires des forces de sécurité des pays du G5.

Ces Missions ont des mandats nationaux et l'efficacité régionale dépend principalement de forces nationales opérationnelles. Ainsi, la somme de ces engagements doit aussi contribuer à renforcer l'efficacité régionale et à favoriser la coopération opérationnelle entre les forces de défense et de sécurité. Car les défis sécuritaires régionaux imposent une collaboration stratégique et une cohérence opérationnelle au sein du G5 que l'UE souhaite soutenir, en coordination avec les autres acteurs internationaux.

Le but pour l'avenir est de faire progresser la régionalisation des missions CSDP au Sahel. Des missions de haut niveau ont récemment eu lieu dans chacun des pays du G5, pour discuter de ce sujet avec les plus hautes autorités de chaque état pour recueillir leur assentiment sur ces développements

Ainsi, les Etats Membres de l'Union Européenne vont entamer une réflexion stratégique qui permettrait, de faire évoluer l'engagement de nos missions au Sahel vers un appui renforcé dans les pays du G5 donc contribuer à la construction des structures que les pays du G5 sont en train de développer. Les réflexions actuelles se concentrent sur l'élargissement du spectre des missions PSDC déjà en place, de façon à ce qu'elles puissent fournir un soutien au renforcement des capacités, à travers des activités de Formation et de Conseil, ainsi que des équipements (non-létaux) à certaines forces et aux structures de commandement des pays du G5 afin de : (1) développer la sécurité intérieure et la coopération régionale entre forces armées et (2) renforcer leurs capacités à collaborer et coopérer effectivement les unes avec les autres. Ceci dans le cadre formel G5 où les intérêts communs prévalent, mais aussi sur des problématiques locales, où certains pays membres du G5, peuvent avoir des défis particuliers à traiter.

Le dispositif du G5 Sahel en matière de défense et sécurité a pour objectif de renforcer la coopération entre les 5 Etats membres du G5 Sahel dans quatre domaines : la coopération opérationnelle, le partage de renseignements, la formation, et la réhabilitation et la réalisation d'infrastructures régionales en matière de sécurité.

Dans chacun de ces domaines, il s'articule autour des cadres structurés suivants :

Pour une coopération intra-régionale opérationnelle :

- a. Le PMCT (*Partenariat militaire de coopération transfrontalière*), cadre de la coopération opérationnelle en matière de défense ;
- b. La PCMS (*Plateforme de coopération en matière de sécurité*), cadre de la coopération opérationnelle en matière de sécurité ;

1. Pour un partage intra-régional de renseignements :

- a. Le CSAMAP (*Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce*) ;

2. Pour une formation commune pour une coopération intra-régionale renforcée efficace :

- a. Le Collège Sahélien de Sécurité ;
- b. Le Collège de Défense du G5 Sahel ;

3. Pour la réhabilitation d'infrastructures régionales en matière de sécurité :

- a. Réhabilitation de postes frontaliers ;
- b. Réhabilitation de pistes d'aviation dans certaines régions isolées ;
- c. Etablissement de réseaux SIC⁸ entre PC de régions militaires voisines.

2.2.1 – Coopération intra-régionale opérationnelle

- Force conjointe/PMCT

Les Chefs d'Etat-Major Généraux des Armées (CEMGA) du G5 Sahel ont décidé de soumettre aux autorités politiques deux propositions sur la force conjointe, l'une s'appuyant sur l'existant (Partenariat militaire de coopération transfrontalière - PMCT) visant à opérer dans un premier temps exclusivement dans les zones frontalières pour en renforcer le contrôle permanent, et l'autre envisageant la génération d'une nouvelle force projetable, de capacité autonome.

Les formations anticipées par EUTM Mali au profit des experts de forces armées du G5 pourraient contribuer à préparer à la planification et la conduite des OMCT⁹,

⁸ Système d'Information et de Communication.

⁹ Opération militaire de coopération transfrontalière.

notamment en ce qui concerne les procédures, la communication, la formation de détachements de liaison et le travail en état-major conjoint.

- Plateforme de sécurité

L'objectif de cette plateforme est de créer un réseau informatisé sécurisé d'échanges d'informations entre les différents services de sécurité des pays du G5 Sahel.

En liaison avec les Etats membres déjà impliqués, il pourrait être utile de contribuer à la montée en puissance opérationnelle de cette structure : organisation, soutien financier au fonctionnement, équipement, formation de personnels. Dans le cadre de l'ouverture de leurs formations aux stagiaires des pays du G5, les missions PSDC EUCAP Niger et Mali et, éventuellement EUTM Mali, pourraient contribuer au développement des capacités nécessaires identifiées, des différents services de sécurité des pays du G5 Sahel par des actions de conseil et de formation ciblées.

De plus, le fonds fiduciaire d'urgence soutiendra le renforcement des systèmes d'information des forces de l'ordre en Afrique de l'Ouest. Ce projet mis en œuvre par Interpol permet au Secrétariat Permanent du G5 Sahel et à ses pays membres de se doter d'un système d'échange d'information au sein de la Plateforme de Sécurité sur la base du réseau sécurisé d'Interpol.

2.2.2 – Partage intra-régional du renseignement

- Centre Sahélien d'Analyse des Menaces et d'Alerte Précoce

Ce projet a été validé lors du sommet des Chefs d'Etats du G5 Sahel à N'Djamena en novembre 2015 et présenté concrètement à l'UE lors de la réunion des experts UE/G5 du 30 mai 2016. Il s'agit d'analyser les menaces sécuritaires qui pèsent sur l'espace du G5 Sahel et de fournir des réponses adaptées. Le G5 Sahel envisage de le rendre opérationnel dans les mois qui viennent à Nouakchott.

L'UE a une longue expérience de soutien à la création et au fonctionnement de systèmes d'alerte précoce en Afrique (*Continental Early Warning System* de l'UA et autres systèmes régionaux), dans le cadre du partenariat stratégique pour la construction de l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (APSA). Elle a donc les

éléments pour appuyer la montée en puissance de cette structure et éviter les difficultés déjà rencontrées¹⁰.

Comme pour le PCMS, l'UE et le G5 Sahel pourraient étudier leur contribution respective à l'obtention de la capacité opérationnelle de cette structure : organisation, soutien financier au fonctionnement, équipement, formation de personnels.

2.2.3 – Formation commune pour une coopération intra régionale renforcée

- Collège Sahélien de Sécurité (CSS)

La poursuite des activités du CSS a été validée lors du premier Comité opérationnel du Fonds fiduciaire de janvier 2016. Il convient maintenant de :

- Relancer et soutenir les activités du CSS à partir des thèmes déjà élaborés ;
- Etudier avec le SP du G5 Sahel l'évolution de l'offre de formation : public concerné, thèmes retenus, durée des formations ;
- formaliser la localisation au sein de l'EMP de Bamako ;
- Appuyer le SP G5 et les autorités maliennes en vue de financer une infrastructure permettant de sédentariser le CSS à Bamako, en liaison avec tous les autres partenaires ;
- Etablir une coordination entre le CSS et les missions PSDC, pour ce qui concerne le soutien à l'ouverture de formations par les missions aux pays du G5.

Tous ces aspects seront adressés très prochainement dans le cadre de l'appui technique que l'UE offrira au Secrétariat Permanent du G5 à partir de juillet 2016.

- Collège de Défense du G5 Sahel

Les besoins exprimés, à ce stade, par le G5 Sahel sont les suivants :

- Aider le SP G5S à définir la mission de ce Collège, à établir son cahier des charges et à concevoir son organisation ;
- Appuyer financièrement le fonctionnement du Collège ;
- Appuyer la formation des formateurs (2016-2017) ;
- Appuyer le Comité de Direction.

¹⁰ Un système multinational d'alerte précoce n'est utile que si le système a les moyens humains et techniques d'analyser les informations (90% étant de source ouverte), et que si les états concernés acceptent politiquement que soient examinées en commun les nouvelles les concernant directement.

Ce projet pourrait faire l'objet d'une étude plus approfondie au cours des prochains mois afin d'évaluer la faisabilité et l'opportunité pour les instruments de l'UE de le soutenir.

2.2.4 – Gestion des frontières

L'UE, au travers du fonds fiduciaire d'urgence, contribue à une meilleure gestion de la migration le long des routes migratoires de l'Afrique occidentale notamment en soutenant l'adoption et la mise en œuvre de cadres législatifs, politiques et institutionnels appropriés ainsi qu'en renforçant la capacité des autorités répressives, judiciaires et de gestion des frontières de mieux contrôler les flux migratoires le long des frontières et de détecter, enquêter et poursuivre les passeurs et trafiquants.

Le fonds fiduciaire d'urgence encourage également les approches régionales de gestion conjointe des frontières et de collecte et partage d'information en soutenant des pratiques de gestion des frontières telles que fondées sur les droits en matière contrôle aux frontières et de police ou de protection de réfugiés, dont la protection et l'assistance aux victimes de la traite et de trafic et de migrants vulnérables.

Le 13 juin 2016, le comité opérationnel du fonds fiduciaire d'urgence a adopté plusieurs projets dans le domaine de la sécurité et de la gestion des frontières visant à renforcer les capacités des forces de sécurité des pays membres du G5 Sahel. Il s'agit du :

- **Projet PARSEC Mopti-Gao** (29 MEUR) qui appuie le renforcement de la Sécurité dans les régions de Mopti et de Gao et la gestion des zones frontalières. Ce projet vise à améliorer la sécurité des populations et le contrôle du territoire dans le respect de l'état de droit et de renforcer et développer la gestion des espaces frontaliers par les services de l'Etat, incluant la gestion des flux de personnes et de biens ainsi que la coopération transfrontalière (Mali, Burkina Faso et Niger).

- **Projet PAGIF** (25 MEUR) qui appuie la gestion intégrée des frontières au Burkina Faso. Conçue comme un soutien à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Gestion des Frontières (SNGF), cette action sera mise en œuvre par la GIZ sur 48 mois et permettra de renforcer le cadre institutionnel et juridique en gestion des frontières et la présence de l'état dans les espaces frontaliers travers le développement infrastructure transfrontalière et l'expansion des services de développement socioéconomique. Il visera également l'interopérabilité des acteurs impliqués dans la sécurisation des frontières en coordination avec les pays limitrophes.

-Projet AJUSEN(30 MEUR) permettra de soutenir les systèmes judiciaires et de sécurité au Niger afin de lutter contre la criminalité organisée, les trafics illicites et la traite des êtres humains (AJUSEN).

- **Projet GAR-SI** (41.6 MEUR) surnommé 'Groupes d'Action Rapide – Surveillance et Intervention au Sahel' fait partie des demandes suite à la réunion ministérielle "Sécurité et Défense" du G5 Sahel, organisée à Ndjamena en mars 2016. Il sera mis en œuvre via un consortium composé des gendarmeries Espagnole, Française, Italienne et Portugaise afin de rendre plus efficace l'action préventive et réactive des forces de sécurité nationales pour garantir un contrôle efficace du territoire et des frontières et de créer des conditions favorables à une meilleure coopération transfrontalière et régionale afin de contribuer à une lutte plus efficace aux menaces transnationales.

Outre ces projets, il conviendra également de développer la gestion des frontières dans le Bassin du Lac Tchad et dans la zone Mauritanie-Mali.

2.3 – Sur la question de la Migration

Le dialogue politique autour du Plan d'action de La Valette s'est accentué avec les cinq Etats sahéliens, notamment le Niger (transit) et le Mali (départ et transit), et s'est traduit à travers la contribution et la mise en place de différents instruments et initiatives.

En particulier, le fonds fiduciaire d'urgence a été créé pour faire face aux problèmes immédiats liés à l'augmentation des déplacements forcés et aux pressions migratoires dans les pays partenaires. Il fournit dans la région du Sahel un soutien destiné à prévenir la migration irrégulière et les déplacements forcés, et à faciliter la gestion de la migration et les retours. Cet appui se traduit à travers la création de perspectives économiques et d'emploi dans les régions présentant un fort potentiel migratoire, la transformation des systèmes économiques bâtis autour de la migration irrégulière et le trafic illicite de migrants, la contribution à une meilleure gestion de la migration le long des routes migratoires et enfin le renforcement de la coopération pour faciliter le retour et la réintégration des migrants en situation irrégulière.

Au Niger, l'UE a renforcé son dispositif dans la région d'Agadez (nouveau mandat EUCAP Sahel) et a renforcé ses programmes de développement (Fonds fiduciaire) auprès des populations.

LeG5Sahel a présenté le 30 mai 2016 à l'UE un projet intitulé « *Projet régional d'appui à l'autonomisation des jeunes affectés par les conflits et la migration* ». Compte tenu de l'ampleur du phénomène, et de ses conséquences économiques, sociales et

sécuritaires aussi bien au Sud qu'au Nord, l'UE pourrait étudier son appui à la formulation et à la mise en œuvre d'un programme régional sur la migration.

2.4 – Sur la Jeunesse, la Radicalisation et le Genre

La rencontre des ministres de la Jeunesse du G5 Sahel, qui s'est tenue le 27 avril 2016 à Bamako a permis d'adopter les termes de référence de l'étude sur la stratégie intégrée de la jeunesse des pays du G5 Sahel ainsi que sa feuille de route. L'objectif de cette étude est d'aboutir à la formulation de la stratégie intégrée de la jeunesse du G5 Sahel avec la constitution d'un portefeuille de projets spécifiques pour la jeunesse. Le rapport de l'étude est attendu pour la fin de 2016. L'UE pourrait étudier la façon dont elle pourrait appuyer le G5 Sahel dans la réalisation de ce projet.

Le soutien du fonds fiduciaire d'urgence est également envisagé pour répondre aux demandes du G5 Sahel et renforcer les instruments et projets existants afin d'augmenter l'accès à une éducation de qualité pour les groupes vulnérables ou exclus, d'encourager l'intégration sociale et politique des jeunes dans la société et d'accélérer la transition démographique.

Dans le cadre de la visite des Ministres des Affaires Etrangères du G5 à Bruxelles le 17 juin, un évènement spécial du fonds fiduciaire sera consacré à la jeunesse est organisé, en présence de 45 jeunes sélectionnés pour l'occasion dans les cinq pays du Sahel. Cet évènement, organisé dans le cadre du Fonds fiduciaire d'urgence, prendra la forme d'un débat sur les défis de la jeunesse avec pour objectif de donner la parole aux jeunes du Sahel, de débattre de leur avenir et de ce que peut entreprendre l'Union européenne, notamment par le biais du fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique.

La lutte contre la radicalisation reste une priorité. Un projet du G5 Sahel pour appuyer la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent est sur le point d'être lancé. L'UE pourrait étudier la façon d'appuyer, même indirectement, ce projet.

Pour la création d'emplois, il est reconnu que c'est globalement plutôt au niveau des Etats que la problématique à tout son sens. Promouvoir l'investissement privé par des moyens innovants, améliorer l'environnement des affaires et un accès au crédit meilleur marché, aider les Etats sahéliens à prioriser et lancer des programmes d'investissements, promouvoir le partenariat public-privé, autant de pistes à explorer au niveau bilatéral ou régional ouest africain et que l'UE serait prête à développer à l'avenir.

Au cours des années 2016/2017, il pourrait être développé la thématique des femmes au Sahel. Le G5 Sahel et l'UE pourraient d'ici l'été 2017 organiser un évènement autour de cette thématique en soulignant le rôle des femmes dans la

stabilité et le développement au Sahel. Cet événement pourrait être co-présidé par la HRVP et la Présidente du Conseil des ministres du G5 Sahel.

2.5 - Sur la Résilience

Depuis la réunion des 14 et 15 avril 2016 de Paris, le G5 Sahel a intégré le réseau ouest africains du Réseau de Prévention de Crise Alimentaire - SEGAGIR. En matière de résilience le G5 Sahel accepte de s'aligner sur les objectifs de l'Alliance Globale pour l'Initiative Résilience (AGIR) dont les Etats membres sont parties prenantes et les priorités stratégiques de la SDS sont celles définies dans les documents de Priorités Résilience 6Pays (PRP/AGIR).

A travers le fonds fiduciaire d'urgence, l'UE a une approche qui vise à renforcer la résilience des communautés locales via l'instauration de liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (LRRD) dans les zones particulièrement touchées par les problèmes environnementaux, socio-économiques et de sécurité actuels. Ceci, en facilitant l'accès aux services de base pour les populations les plus vulnérables, en améliorant la productivité agricole et la sécurité alimentaire, en soutenant et renforçant le dynamisme économique des échanges transfrontaliers et appuyant la résolution des conflits de manière non violente.

Jusqu'à présent, le Fonds fiduciaire a concentré ses actions de résilience dans le Mali et le Tchad où la situation de la sécurité alimentaire a été encore aggravée par les conflits. Au Mali, le fonds fiduciaire soutient un projet de renforcement de résilience des communautés pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Ce projet vise en particulier à accroître la réhabilitation et le renforcement de la résilience des populations touchées par le conflit à travers des opportunités économiques autour de l'agriculture et d'autres moyens de subsistance ruraux et l'accès au crédit et aux services de base. Le projet au Tchad vise à renforcer la résilience et la cohabitation pacifique dans la région du lac Tchad en facilitant l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, la création d'opportunités économiques et la diminution des facteurs transfrontaliers déstabilisateurs.

2.6 - Sur le soutien technique, l'UE appuiera le Secrétariat Permanent (SP) du G5 Sahel dans le cadre du projet de soutien à la coopération régionale des pays du G5 Sahel et au Collège Sahélien de Sécurité grâce au fonds fiduciaire d'urgence. Cet appui technique visera principalement le domaine de la sécurité et en particulier de la gestion des frontières et des flux migratoires au moyen d'une assistance internationale à partir de juillet 2016.

L'expertise des missions PSDC pourrait également être, le cas échéant et sur la base d'une demande explicite du Secrétariat Permanent du G5 Sahel, être utilisée.

L'UE continuera de soutenir très activement tous les mécanismes de coopération initiés dans le cadre du G5 et encourage les 5 Etats Membres à y dédier les ressources humaines et financières nécessaires au bon fonctionnement du Secrétariat Permanent./.